

BUREAU METROPOLITAIN DU 3 JUILLET 2026**Délibération n° 2026-089****25 - Subventions aux tiers - Approbation****Date de la convocation** : 26 juin 2026**Présidence de séance** : Johanna ROLLAND – Présidente**Secrétariat de séance** : Laure BESLIER**Présents : 53**

M. AFFILE Bertrand, M. AMAILLAND Rodolphe, Mme ASSES Moira, Mme AUFRAY Claudette, M. BÉNET Guillaume, M. BERAUD Anthony, M. BERTHELOT Anthony, M. BERTHOU Philippe, Mme BESLIER Laure, M. BESSEYRE Didier, M. BLANCHARD François, Mme BONAMY Delphine, Mme BOURGEOIS Agnès, M. BOUVAIS Erwan, Mme BUCHOU Sandrine, M. BURNAUD David, Mme CADIEU Véronique, M. CASENAVE Axel, M. CHATEAU Olivier, Mme CIGLIA Claudine, M. CITEAU Simon, Mme COLLINEAU Marlène, M. COUVEZ Eric, Mme CRENN Hélène, Mme DA PRAT Jérôme, M. DERRIEN Jean-Jacques, M. DESCLOZIERS Anthony, Mme DUBETTIER-GRENIER Véronique, Mme GANDOLPHE Myriam, M. GATT Sylvain, M. GODET Laurent, Mme GOUÉZ Aziliz, Mme GOYER Anne-Claire, M. GRACIA Fabien, M. GROLIER Patrick, M. GUITTON Jean-Sébastien, Mme HAZLEWOOD Hélène, Mme IMPERIALE Sandra, M. JOUIN Christophe, M. JOYEUX Ludovic, M. KABBAJ Anas, M. LE CORRE Philippe, Mme PAHUN Louise, M. PARAGOT Stéphane, M. QUENEA Pierre, Mme ROLLAND Johanna, M. SALAÜN Gildas, M. TALLEDEC Denis, M. TERRIEN Emmanuel, M. TRICHET Franckie, M. VEY Alain, Mme VITOUX Marie, M. VOUELLAUD François

Absents et représentés : 10

Mme BASSAL Aïcha (pouvoir à M. CHATEAU Olivier), M. BOULÉ FOURNIER Aurélien (pouvoir à Mme GOUÉZ Aziliz), M. BRASSART Adam (pouvoir à M. BÉNET Guillaume), Mme BURGAUD Cécilia (pouvoir à M. KABBAJ Anas), M. CAMUS Hervé (pouvoir à M. GUITTON Jean-Sébastien), Mme COPPEY Mahel (pouvoir à M. JOUIN Christophe), Mme LE DALL Edith (pouvoir à M. BOUVAIS Erwan), Mme NOGUE Lydie (pouvoir à M. AMAILLAND Rodolphe), M. QUÉRO Thomas (pouvoir à M. TRICHET Franckie), M. SALECROIX Robin (pouvoir à M. COUVEZ Eric)

Absents : 2

M. ARROUET Sébastien, M. BOUCHER Thomas

Adoptée

43 voix pour
20 abstentions

Transmission en Préfecture le : 6 juillet 2026**Mise en ligne sur le site internet de Nantes Métropole le** : 6 juillet 2026**Signé électroniquement par :**

Laure BESLIER, Secrétaire de séance

Johanna ROLLAND, Présidente

Délibération n°25

Bureau métropolitain du 3 juillet 2026

Subventions aux tiers - Approbation

*Monsieur Bertrand AFFILE, Vice-Président
donne lecture de l'exposé suivant :*

Exposé

Nantes Métropole attribue des subventions, dans le cadre de ses politiques publiques et notamment pour tout ce qui concerne :

- Économie et emploi responsable
- Sport
- Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
- Rayonnement et ouverture au monde
- Santé
- Nature et biodiversité
- Alimentation/agriculture
- Déchets
- Fonds de soutien de lutte contre le sans-abrisme
- Energies /climat + Culture
- Fabrique de la ville écologique et solidaire
- Numérique responsable
- Mission politique de la ville et renouvellement urbain
- Affaires générales

Il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **1 728 616,00 €** tel que décrit dans le tableau joint en annexe 1.

Sur la base de l'article 1 du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, une convention de financement est conclue avec les tiers demandeurs dont le montant de subvention annuel accordé dépasse la somme de 23 000 €.

Les conventions et les avenants à approuver sont joints en annexe 2 ; le cas échéant, les références de la convention initiale et des précédents avenants sont précisées dans le tableau en annexe 1.

Le Bureau délibère, et,

1. approuve l'attribution des subventions mentionnées dans le tableau joint en annexe 1 et autorise le cas échéant la signature des conventions et avenants correspondants joints en annexe 2.
2. autorise Madame la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.